

Les cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle : « André Laurendeau aujourd'hui, vie de l'esprit et modernité », Sainte-Foy, Les Publications du Québec, Centre de recherche Lionel-Groulx, n^o 10, hiver 2000, 178 p.

François Charbonneau

Volume 20, numéro 2-3, 2001

Gouvernance et société civile

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040284ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040284ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Charbonneau, F. (2001). Compte rendu de [*Les cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle : « André Laurendeau aujourd'hui, vie de l'esprit et modernité », Sainte-Foy, Les Publications du Québec, Centre de recherche Lionel-Groulx, n^o 10, hiver 2000, 178 p.*] *Politique et Sociétés*, 20(2-3), 225–228.
<https://doi.org/10.7202/040284ar>

Les cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle : « André Laurendeau aujourd'hui, vie de l'esprit et modernité »

Sainte-Foy, Les Publications du Québec, Centre de recherche Lionel-Groulx, n° 10, hiver 2000, 178 p.

La photo en couverture contraste avec le contenu de ce numéro spécial des *Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*. On y voit de profil un jeune André Laurendeau, le regard vif, se tenant debout derrière un grand microphone des années 1940. Son corps est légèrement porté vers l'avant. Ses doigts recroquevillés s'avancent comme pour donner à ses paroles la profondeur de la conviction. Il est difficile de distinguer clairement si son veston arbore un petit drapeau québécois ou s'il s'agit de l'ancêtre de celui-ci, le Carillon du Sacré-Cœur. C'est le Laurendeau de la « première période », celui de la Ligue pour la défense du Canada (1942) ou du chef provincial du Bloc populaire canadien (1944-1948) qui, du haut de sa tribune, fait figure de ce que d'aucuns, à l'époque bien sûr, auraient qualifié de « fière incarnation de sa race ».

Il y a contraste avec le contenu, disions-nous, puisque la douzaine d'articles que compte ce dossier s'intéressent le plus souvent, plutôt qu'à l'acteur politique, soit au penseur, soit encore, mais dans une moindre mesure, au dramaturge que fut A. Laurendeau. S'il y a un point commun entre tous les articles que compte ce dossier, c'est l'intérêt porté au Laurendeau de la « vieillesse » plutôt qu'au Laurendeau de la « jeunesse » et à ses engagements politiques. Voulant par là combler une lacune, les présentateurs de la revue ne cachent pas cette visée : « ce qui nous intéressera dorénavant, ce sera peut-être moins... l'homme *de la* politique que celui *du* politique » (p. 24). La première des quatre sections porte ainsi sur la « pensée politique d'André Laurendeau ». C'est Alain-G. Gagnon qui signe le premier article et qui donne le ton à ce numéro. Après une brève notice biographique, l'auteur dégage dans la pensée de A. Laurendeau l'articulation des concepts de communauté, de liberté et d'égalité. Ce serait dans « l'amalgame original qu'il réussit à faire de ces trois notions riches en contradictions » (p. 42) que résiderait le génie de celui qui fut éditorialiste au *Devoir*. A.-G. Gagnon a le

mérite de souligner que la préoccupation nationaliste d'André Laurendeau n'est jamais éloignée de sa réflexion sur la justice sociale, que l'égalité individuelle passe selon lui par l'égalité collective et qu'en ce sens, la quête de liberté de la nation québécoise est indissociable de sa quête d'égalité avec le Canada anglais.

À sa suite, Gilles Paquet et Marc Chevrier montrent chacun l'importance qu'accordait A. Laurendeau au rapport entre les groupes minoritaires et majoritaires d'un même État. Pour dégager l'originalité spécifique du personnage, G. Paquet esquisse une comparaison avec certains penseurs politiques dominants de l'univers intellectuel anglo-saxon (Michael Sandel, Charles Taylor, Will Kymlicka) ainsi qu'avec Pierre-Elliott Trudeau. Même s'il ne le fait que brièvement, notons au passage que G. Paquet est le seul à accorder toute son importance à l'engagement de A. Laurendeau contre la conscription pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est bien à partir de l'expérience originaire de la trahison que A. Laurendeau développe ce que G. Paquet, en se permettant il est vrai quelques libertés interprétatives, nomme une « conception de la souveraineté partagée ». Il en conclut que pour A. Laurendeau, « la démocratie doit reconnaître les communautés et leur donner le droit d'être représentées comme telles » (p. 46).

Pour sa part, M. Chevrier fait un retour sur un moment de l'histoire intellectuelle canadienne-française presque oubliée aujourd'hui : l'attrait manifesté à la fin des années 1940 et au début des années 1950 pour le républicanisme. On le devine, A. Laurendeau fut l'un des principaux protagonistes de cette mouvance de l'intelligentsia progressiste québécoise. L'auteur de l'article, qui trace une ligne de convergence idéologique peut-être un peu trop rapide entre la pensée de A. Laurendeau et celle d'Henri Bourassa, a cependant tout à fait raison de resituer le républicanisme canadien-français dans le contexte plus large de la préoccupation de l'époque pour l'indépendance... du Canada !

Passage obligé s'il en est un, la question nationale est l'objet de la seconde section. En introduction à sa contribution, Louis Balthazar reprend la sempiternelle distinction entre nationalismes « ethnique » et « civique », tout en soulignant, il est vrai, l'ambiguïté inhérente à une telle différenciation. On le devine, L. Balthazar soutient que A. Laurendeau « est parvenu peu à peu à dégager sa conscience nationale de ses composantes ethniques pour l'ouvrir à la modernité citoyenne et au pluralisme » (p. 66). Mais on peut carrément se demander, surtout dans le cas d'André Laurendeau, si ce questionnement est légitime, si cette opposition entre des conceptions « ethnique » et « civique » n'est pas réductrice, si elle ne constitue pas d'une certaine manière un placage de nos préoccupations contemporaines sur les siennes.

Même si ce n'était pas son objet, G. Paquet semble avoir entrevu le risque. Il note à juste titre que A. Laurendeau « ne définit pas la communauté, il en prend acte » (p. 49). Il est vrai que celui-ci s'est lui-même intéressé aux groupes minoritaires vivant au Québec, qu'il a le grand mérite d'avoir rompu avec son antijudaïsme de jeunesse et d'avoir été l'un des pre-

miers à rejeter ouvertement l'antisémitisme (qu'on considère trop rapidement comme le propre des organisations nationalistes d'avant-guerre, alors qu'il serait plus juste de parler d'un mal qui traversait alors pratiquement toute la société canadienne), qu'il a, à l'invitation des communautés juives montréalaises de langue française, tenté d'établir des points de dialogue entre les communautés. Son parcours biographique, en ce sens, est exemplaire. Il est pourtant permis de douter que A. Laurendeau ait envisagé la nation comme le produit d'une construction conceptuelle. Que Laurendeau ait eu la grandeur d'être sensible au sort des minorités linguistiques ou religieuses habitant le Québec, qu'il ait, tant par ses écrits que par ses actions, voulu établir un dialogue entre les communautés, tout cela veut-il dire qu'il considérerait cet Autre comme faisant partie intégrante de la nation québécoise ? Il est tout à fait possible que ce soit le cas, mais cette hypothèse reste à vérifier. N'a-t-on pas tendance à associer trop rapidement l'ouverture à l'Autre et la conception civique de la nation ? Ne serait-il pas plus juste de dire que A. Laurendeau acceptait pleinement la responsabilité découlant nécessairement de sa tentative de repenser la fédération canadienne comme un rapport entre deux majorités ? De dire que la nation québécoise devant dorénavant se concevoir comme une majorité au Québec et non plus comme une minorité au Canada, elle devait impérativement entretenir un rapport fondé sur la confiance et l'ouverture avec ses propres minorités, deux éléments qui ont cruellement fait défaut au rapport entre la majorité anglophone et la minorité francophone du Canada ?

Notons que cette section comporte trois autres articles qui traitent respectivement de la question des francophones hors-Québec (Marcel Martel), du nationalisme de A. Laurendeau entre 1947 et 1963 (Félix Bouvier) et de l'articulation entre la langue et la nation chez A. Laurendeau, René Lévesque et Pierre-Elliott Trudeau (Michel Sarra-Bournet). Enfin, mentionnons que le dossier comporte une entrevue avec Pierre Anctil sur le thème de l'anti-judaïsme du nationalisme canadien-français où est examinée avec nuance et finesse la rupture qu'opère A. Laurendeau.

Les deux dernières sections concernent « l'intellectuel et le changement social » et aussi l'héritage intellectuel d'A. Laurendeau. Trois textes partiellement ou totalement inédits en font partie. Outre une lettre de Léon Dion où celui-ci reconnaît avoir une dette intellectuelle envers celui qui coprésida la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada et une lettre poignante où A. Laurendeau fait part à son fils de la perte de sa foi en Dieu, on retrouve des moments de la correspondance passionnante qu'il a entretenue avec Jean Bouthillette. Ce dernier analyse la pièce de A. Laurendeau *Deux femmes terribles* et y retrouve un condensé de la problématique de l'aliénation psychologique des Canadiens français. La réponse de son correspondant est empreinte d'étonnement et de stupéfaction, même s'il laisse pourtant deviner qu'il a été interpellé par la lettre de son interlocuteur. « Êtes-vous sourcier ? » demande candidement A. Laurendeau à celui qui a saisi dans cette pièce de théâtre une profondeur jusqu'alors insoupçonnée, même par son auteur. Bien que limitée à quatre lettres, dont trois écrites par

l'auteur du célèbre *Le Canadien français et son double*, parions que cette correspondance deviendra un référent incontournable dans l'étude de la pensée de la décolonisation au Québec. Un bon complément d'information sur la carrière d'écrivain de Laurendeau se retrouve dans le texte de Jacques Pelletier, plus loin dans le même numéro.

Trois articles complètent ces sections. Serge Cantin retrace le « dialogue posthume de Fernand Dumont avec André Laurendeau », en mettant l'accent sur la responsabilité intellectuelle ressentie par chacun d'eux face à l'héritage du passé collectif canadien-français. Pour sa part, Julien Goyette insiste sur la complétude du couple Gérard Filion – André Laurendeau au *Devoir* de 1947 à 1963. Enfin, Jean-François Nadeau signe un article proprement décapant qui tente de rendre compte de l'actualité d'André Laurendeau. En discordance avec les lieux communs interprétatifs (dont le reste des *Cahiers* n'est pas exempt), alors qu'il est devenu presque banal d'opposer la pensée de Pierre-Elliott Trudeau sur le renouveau de la fédération canadienne à celle de A. Laurendeau, J.-F. Nadeau défend plutôt la thèse d'un rapprochement, en particulier pour ce qui est des aboutissants, des deux pensées. Il déclare que la conception du renouveau du fédéralisme chez les deux hommes « est prisonnière de son propre cadre. Elle se révèle incapable de réformer le système, même quand elle dispose de tous les atouts pour le faire, comme c'est le cas à l'occasion des travaux de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Les avancés de cette entreprise politique s'avèrent ainsi parfaitement circulaires » (p. 170). Cela expliquerait d'ailleurs pourquoi, après la montée en popularité du séparatisme après la visite du général de Gaulle, A. Laurendeau aurait cru le « régime en danger » et aurait exhorté P.-E. Trudeau à s'engager plus en avant en politique active. Comme quoi tout n'a pas été dit sur André Laurendeau ! Le texte polémique de J.-F. Nadeau, espérons-le, relancera le débat sur cet auteur, qui, par les consensus interprétatifs qu'il suscite trop souvent, laisse croire qu'est parfois délaissée l'analyse, du moins chez certains auteurs, en faveur de ce qui ressemble trop souvent à la profession de foi.

François Charbonneau

École des Hautes études en sciences sociales (Paris)